

DPG, DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE...



P7

Le député Amadou Ba du PASTEF assène ses vérités

JOJ-RECEPTION DU VILLAGE OLYMPIQUE



P3

Le chef de l'Etat «très satisfait et davantage rassuré»

LA PATRIE

Quotidien d'informations generales/ numero 60/date LUNDI 31 AOUT 2026/ prix 100f

MOODY'S DEGRADE ENCORE LA NOTE DU SENEGAL

CE QUE CACHE LA NOTATION CAA2



PAGE4

- -La notation Caa2 de Moody's porte sur la catégorie des investissements hautement spéculatifs
- -Risque de crédit très élevé, situation financière très précaire,
- -Risque important de défaut de paiement ou de restructuration de la dette

PROPOSITION DE LOI SUR LES CREDITS SPECIAUX

**ABDOURAHMANE DIOUF EN
REMET UNE COUCHE SUR
SONKO**



SERIGNE SIDI ABDOU LAHAD ET SOKHNA AÏDA DIALLO



Serigne Sidy Abdou Lahad Mbacké a reçu la visite de Sokhna Aïda Diallo, veuve de feu Cheikh Béthio Thioune, accompagnée d'une imposante délégation. À cette occasion, le guide religieux a adressé des prières émues à son hôte et à l'ensemble de ses compagnons, saluant une démarche qu'il a qualifiée de profondément significative. Dès l'ouverture des échanges, Serigne Sidy Abdou Lahad Mbacké n'a pas caché sa satisfaction. Il a tenu à exprimer sa gratitude en ces termes : « Serigne Abdou Lahad est très content de cette visite que tu viens d'effectuer chez moi. » Une déclaration qui témoigne de l'importance accordée à ce geste de courtoisie et de rapprochement spirituel. Pour-suivant son propos, le guide a élevé des prières pour sa visiteuse, implorant la clémence divine : « Que Dieu permette de réussir. J'atteste que tu es une disciple de Serigne Touba ». Le chef religieux reconnaît, ainsi, en Sokhna Aïda Diallo une fidèle de Serigne Touba. Le moment le plus solennel de cette rencontre fut sans doute l'invocation finale de Serigne Sidy Abdou Lahad. Avec une ferveur palpable, il a déclaré : « Cette visite me pousse à implorer Dieu qu'Il t'accorde un pardon éternel, à toi et à tous ceux qui sont avec toi. » Une bénédiction qui s'étend donc à l'ensemble de la délégation. Il ajoutera ceci : « Viens ici quand tu veux. Cela n'engage personne d'autre que moi. Je mets en relation Serigne Fallou Fall pour tout ce qui concernera les Baayfaal ». Sokhna Aïda Diallo a eu droit à un festin royale toute la journée durant.

Retraite spirituelle / Serigne Mountakha donne rendez-vous aux fidèles...



Le Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, a entamé depuis ce jeudi une retraite spirituelle, conformément à une déclaration rendue publique aujourd'hui et transmise par son porte-parole, Serigne Cheikh Mbacké Abdou Latyf. Dans cette communication, le chef religieux précise que l'enregistrement vidéo diffusé est réalisé hier, vendredi, Il a également tenu à rappeler que cette retraite intervient après un premier temps de recueillement observé à l'approche du mois du Gamou. Après quelques semaines passées au contact des fidèles, le patriarche a souhaité retourner à ce moment de dévotion intense. Avant de se retirer, le Khalife n'a pas manqué d'exprimer son satisfecit pour tous les efforts fournis dans le cadre de la réalisation des projets en cours, notamment ceux concernant la cité religieuse de Touba. Il a salué l'engagement des disciples mourides, en particulier dans le vaste chantier de rénovation et d'embellissement de la Grande Mosquée, dont il avait posé la première pierre le 19 mars dernier.

Nécrologie : Décès du Khalife général des Khadres, Cheikh Saadbouh Ould Mouhamed Takiyoullah



La confrérie Khadriya du Sénégal est en deuil. Le Khalife général des Khadres, Cheikh Saadbouh Ould Mouhamed Taqiyoullah, est décédé ce dimanche 30 août 2026 à l'Hôpital Principal de Dakar. Cheikh Saadbouh Ould Cheikh Mouhamed Taqiyoullah Ould Cheikh Khalifa Ould Cheikhna Cheikh Saadbouh, figure religieuse de la confrérie Khadriya, a été rappelé à Dieu. La nouvelle, qui a été confirmée par des fidèles, a mis la communauté religieuse dans une profonde tristesse. Toute la rédaction de Dakaractu présente ses condoléances à la communauté Khadre du Sénégal et de la Mauritanie. Que le Tout-Puissant lui accorde Sa miséricorde, lui pardonne ses péchés et l'accueille dans Son paradis, Al-Firdaws, comme demeure éternelle.

Décès du Khalife des Khadres : le Président Bassirou Diomaye Faye présente ses condoléances



Suite au rappel à Dieu du khalife général des Khadres, Cheikhna Cheikh Saadbou Aïdara, le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a présenté ses condoléances à la communauté musulmane du Sénégal, particulièrement à la communauté khadriya. Dans un message publié sur sa page Facebook, ce dimanche 30 août, le chef de l'État a fait part de sa profonde tristesse et salué la mémoire du défunt. "J'ai appris avec une profonde tristesse le rappel à Dieu de Cheikhna Cheikh Saadbou Aïdara, fils de Cheikh Mouhamed Takiyoullah et doyen d'âge de la famille de Mame Cheikh Saadbou. Je présente mes condoléances attristées à sa famille, à la communauté khadre du Sénégal et de Mauritanie et à l'ensemble des fidèles qu'il a guidés. Que Dieu l'accueille dans Son paradis et lui accorde Sa miséricorde infinie."

LE DEALR TENTE DE CORROMPRE LES GENDARMES



Le Groupe de Lutte Antidroguage (GLAD) de la Gendarmerie nationale a procédé, le vendredi 28 août 2026 aux environs de 18h30, à l'interpellation d'un individu de nationalité nigériane pour détention, trafic, offre et cession de cocaïne, ainsi que pour tentative de corruption. L'opération fait suite à un renseignement faisant état de l'existence d'un réseau s'adonnant au trafic de drogues dures entre les communes de Keur Massar, Pikine et Castors. Sur la base de cette information, les gendarmes du GLAD ont engagé des investigations pour localiser et identifier les personnes impliquées dans ce trafic. Les investigations menées par les gendarmes ont permis l'interpellation du mis en cause en possession de plus de vingt-cinq grammes de cocaïne, soit très précisément 25,94 grammes, qu'il s'apprêtait à proposer à la vente, a appris Seneweb. Lors de l'opération, le suspect aurait également proposé aux enquêteurs la somme de cinq cent mille (500 000) francs CFA en contrepartie de sa remise en liberté. Cette offre, formulée alors qu'il se trouvait entre les mains des gendarmes, lui vaut désormais une charge supplémentaire de tentative de corruption, en plus des faits liés au trafic de stupéfiants. À ce stade, l'enquête suit son cours afin de déterminer l'étendue des activités du réseau et d'identifier d'éventuels complices. Les investigations menées par le GLAD devraient permettre de faire la lumière sur les ramifications de ce trafic entre Keur Massar, Pikine et Castors.

GROUPES PRESSE CITOYENNE (GPC)

Thies-Est, parcelles assainies, unite 3

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Mbaye THIANDOU

Email: thiandmb11@yahoo.fr

Tél: 776453658 / 711349391

INFOGRAPHIE & MONTAGE

RENE SECK

DIRECTRICE COMMERCIALE

Laora Magane EYENGA

Email:laoramaganeeyenga586@gmail.com

Tél: +221 77 878 42 57 / 76 235 16 17

MOODY'S DEGRADE LA NOTE DU SENEGAL

Ce qu'il faut comprendre de la notation Caa2

Pour la 3e fois en un an, Moody's a dégradé la note souveraine du Sénégal, qui passe de Caa1 à Caa2. Une dégradation qui traduit une situation financière précaire, un risque de crédit très élevé, mais aussi un risque important de défaut de paiement ou de restructuration de la dette.

C'est à croire que l'agence de notation Moody's Ratings suit la situation du Sénégalais comme du lait sur le feu. Vendredi dernier, elle a encore frappé, en abaissant la note souveraine du pays. Celle-ci quitte la catégorie Caa1 et passe à Caa2, avec une perspective toujours négative. La dégradation concerne les notes d'émetteurs à long terme en devises étrangères et en monnaie locale, tout comme les notes senior non garanties en devises étrangères.

Risque de crédit très élevé, situation financière très précaire, risque important de défaut de paiement ou de restructuration de la dette....Ce que cache la notation Caa2

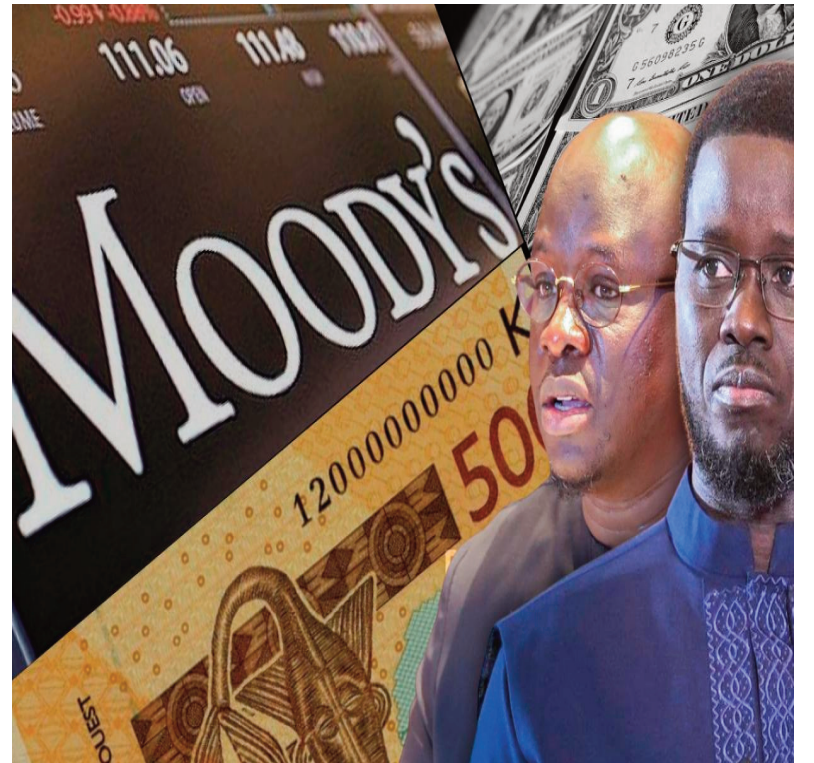
Selon l'échelle officielle de l'agence Moody's, les notes allant de Caa1 à Caa3 partagent le même profil de vulnérabilité, le niveau Caa2 se trouvant au milieu de cette sous-catégorie. Pour comprendre la gravité de la situation, il faut comprendre que la notation Caa2 de Moody's porte sur la catégorie des investissements hautement spéculatifs et signifie que l'émetteur, ici le Sénégal, présente un risque de crédit très élevé et une situation financière très précaire. Ce qui fait que les investisseurs institutionnels écartent générale-

ment ces actifs. Sur la situation financière, la notation Caa2 indique que le Sénégal fait face à des pressions graves sur ses liquidités ou à des difficultés de remboursement. Elle désigne aussi que le risque de défaut de paiement ou de restructuration de la dette est important. Moody's a également abaissé les plafonds pays du Sénégal, de Ba3 à B1 pour la monnaie locale et de B1 à B2 pour les devises étrangères, et relie explicitement sa décision aux tensions institutionnelles : le limogeage de l'ancien Premier ministre Ousmane Sonko et son élection à la présidence de l'Assemblée nationale ont exacerbé le rapport de force entre l'exécutif et le législatif, ce qui accroît, selon l'agence, le risque de retards dans la mise en œuvre des mesures budgétaires. Toutefois le Sénégal peut compter sur son appartenance à l'UEMOA. En effet, selon Moody's, cela reste un facteur de soutien important. L'arrimage du franc CFA à l'euro et le niveau des réserves de change régionales, près de 38 milliards de dollars fin mai 2026 limitent également le risque d'une crise de change ou de balance des paiements, même si la pression budgétaire, demeure.

Besoins de financement bruts, remboursement annuel du seul principal,

paiements d'intérêts sont passés... ces chiffres qui plombent le PIB

Une note d'Oxford Economics du 4 juin 2026, comme l'a rappelé dakaractu, avait déjà résumé la perception des marchés. Les spreads souverains sénégalais avaient atteint niveau de ceux du Venezuela et du Liban, deux pays historiquement associés au défaut de paiement. Entre septembre et décembre 2025, les Eurobonds sénégalais avaient perdu environ 20 % de leur valeur, et les spreads de rendement sur les marchés internationaux avaient doublé, passant d'une moyenne annuelle de 800 points de base à 1 500 points de base. L'Eurobond à échéance 2048 s'échangeait alors à 51 centimes pour un euro, ce qui est une décote de 49 % quand celui à échéance 2028, dont l'amortissement a débuté en mars 2026, affichait une décote supérieure à 30 %. Sur le plan des risques techniques, Moody's chiffre précisément la pression qui pèse sur les finances publiques. Le pays doit couvrir des besoins de financement bruts représentant environ 25 % du PIB. Le remboursement annuel du seul principal équivaudrait à environ 18 % du PIB, tandis que les paiements d'intérêts sont passés de 16,1 % à 23,7 % des revenus de l'État entre 2023 et 2026. La dette publique totale, entreprises publiques comprises, est estimée à près de 108 % du PIB, un niveau à mettre en perspective avec l'estimation du FMI d'une dette atteignant 132 % du



PIB fin 2024, après la révélation d'une partie de « dette cachée » sous l'administration précédente. Autre signal concret de cette tension, lors des adjudications régionales UEMOA de décembre 2025, sur 95 milliards de FCFA proposés, seuls 35 milliards ont été effectivement levés, et le rendement moyen pondéré a bondi de 158 points de base en un seul mois, preuve que même le marché régional, jusque-là un filet de sécurité, montre des signes de saturation. Les échéances concrètes illustrent ce que cela implique au quotidien pour l'État. En mars 2026, Dakar a dû mobiliser près de 485 millions de dollars, dont environ 394 millions de principal, pour honorer une tranche

d'un Eurobond de 2,2 milliards de dollars émis en 2018 en recourant aux banques locales, faute d'accès aisé au marché international. Le FMI avait, de son côté, suspendu un programme de prêt de 1,8 milliard de dollars après le désaccord sur la restructuration. C'est précisément ce type d'échéances répétées avec d'autres eurobonds arrivant à maturité en 2026, une année que la Banque mondiale a identifiée comme un pic de remboursements pour l'Afrique subsaharienne, que la nouvelle note Caa2 rend plus coûteuses à refinancer.

ALIOUNE SENE

BAISSE DE LA NOTE DU SENEGAL

«Sans surprise », pour TAS qui indexe Diomaye et Sonko

S'il y a une personne surprise par la baisse de la note souveraine du Sénégal, ce n'est pas le député Thierno Alassane Sall. Il met tout sur le dos de Diomaye et Sonko, qui sont à ses yeux, plus préoccupés par leurs calculs politiques que par le développement du pays et la prise en charge des problèmes des Sénégalais.

«Sans surprise, la note du Sénégal vient à nouveau d'être dégradée par Moody's», a-t-il martelé d'emblée. Et d'indexer les coupables. «Cette dégradation tient en partie à l'irresponsable guerre fratricide que se livrent les mal nommés « Kiiraay » et « Pastef », entre Diomaye et Sonko», l'opposant. «Voilà à qui les Sénégalais doivent une part de la détérioration de leurs conditions de vie, de l'aggravation de leurs souffrances et de la généralisation de leur misère sociale», insiste le leader de la république des valeurs. Qui déplore le fait qu'alors que «le mal-vivre des Sénégalais ne cesse de s'aggraver, Pastef n'a pour seule réponse que la vente de cartes,

tandis que Kiiraay mise sur la transhumance. «Les citoyens devront se souvenir, lors des prochaines échéances, de la responsabilité et, surtout, de l'insouciance de l'exécutif et du Parlement face aux épreuves qu'ils traversent. Et les dégager tous», conseille le député de l'opposition.

«La bêtise d'un seul, le prix de tous»

«On nous dégrade pendant que nous négocions un nouveau programme avec le FMI, et au moment même où le Premier ministre s'apprête à livrer sa déclaration de politique générale», souligne pour s'en désoler, Babacar Ba du Forum



civil. Pour qui, ce contraste illustre la fragilité de notre position. «La communauté internationale est pleinement consciente de nos déséquilibres économiques et nous en rappelle la gravité. Jusqu'à quand devons nous continuer de voir le pays s'écrouler sous nos yeux, tandis que nos

dirigeants s'installent dans un confort insolent, pendant que le peuple souverain demeure dans la pauvreté ?», demande M. Ba. Qui charge lui aussi Sonko et Diomaye : «Au moment où la fracture entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif s'accroît, c'est l'image même de la

République qui se trouve ternie. Cette confrontation institutionnelle, loin de rassurer, inquiète les investisseurs et fragilise davantage notre économie déjà éprouvée», déplore-t-il.

OUSMANE SY

PROPOSITION DE LOI SUR LES «CREDITS SPECIAUX»

Abdourahmane Diouf en remet une couche

Pour le parti présidentiel, il est clair que le leader du PASTEF, Ousmane Sonko est le principal adversaire et obstacle du président Faye sur le champ politique. Et c'est tellement compris à KIIRAAAY, que son Superviseur adjoint, chargé de la communication, a depuis lors, verrouiller la cible. En effet, Abdourahmane Diouf n'ouvre plus le feu que pour allumer Sonko. Et hier encore, à travers une tribune où il dissèque la proposition de loi de l'Assemblée sur les crédits spéciaux, il a ajusté le président de l'Assemblée nationale, en dénonçant entre autres, chez lui, ce qu'il qualifie de double jeu et de double langage sur les fonds politiques, mais aussi en faisant ressortir les aspects, selon lui, «anti-sociaux» et «anti-religieux» de la proposition de loi sur les fonds dit politiques.

«Fonds politiques : quand des amendements de l'Assemblée nationale veut l'Exécutif».

vider le social et le religieux de leur substance.

La majorité désaxée devra bien assumer !», a-t-il alerté d'emblée. Et de tirer à vue sur Ousmane Sonko :

«Le président de l'Assemblée nationale s'est rendu dans différents foyers religieux et s'est adonné à un exercice de rattrapage sur sa pratique et sur sa communication sur les crédits spéciaux (fonds politiques). Ce qu'il propose à l'Assemblée nationale n'a rien à voir avec ce qu'il est allé raconter à nos guides religieux ; et n'a surtout rien à voir avec la façon dont il a géré ses propres fonds politiques». Pour le patron de la communication du parti présidentiel, par ailleurs, ministre du pétrole et de l'énergie, «c'est un mélange manifeste de double discours et de double standard qui ne l'honore pas». «Sa pratique pose un problème moral profond ! Sa communication distille des messages de justification d'une grande légèreté. Poursuivant, il affirme que le président de l'Assemblée nationale «a essayé de faire croire à nos vénérés guides religieux que la réforme des crédits spéciaux qu'il propose ne les impacterait pas négativement». Or, soutient M. Diouf, «Cela est rigoureusement inexact. Faux, comme l'atteste une lecture diachronique simple de la proposition de loi de l'Assemblée nationale et

«Le président de l'Assemblée nationale a essayé de faire croire à nos vénérés guides religieux que la réforme des crédits spéciaux qu'il propose ne les impacterait pas négativement. Cela est rigoureusement inexact»

Ainsi, note-t-il qu'à l'article 2 de la proposition de l'Assemblée, qu'il qualifie de «proposition de crédits anti-sociaux et anti-religieux», il est dit : «Au sens de la présente loi, constituent des crédits spéciaux les crédits budgétaires destinés exclusivement au financement des dépenses relatives à la défense nationale, la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat et aux activités de renseignement». Une proposition qu'il met en opposition avec l'amendement du gouvernement sur le même article 2, et qui dit : «Au sens de la présente loi, constituent des crédits spéciaux les crédits budgétaires destinés notamment au financement de dépenses relatives à la défense nationale, à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, aux activités de renseignement ainsi qu'à la préservation de l'ordre social, aux valeurs africaines de solidarité, d'entraide et de cohésion sociale, entre autres, dans des situations d'urgence humanitaire, de détresse sociale ou de

préservation de la stabilité nationale et des intérêts fondamentaux de la Nation». Observant l'article 2, Abdourahmane Diouf souligne que l'Assemblée énumère trois destinations exclusives pour les crédits : la défense, la sécurité et les activités de renseignement, sans aucune mention d'aucune forme de détresse sociale. «C'est technique, restreint, fermé et sans aucune ouverture à quelques considérations sociales, religieuses, humanitaires ou de solidarité», insiste-t-il. Non sans noter que le terme «exclusivement» est utilisé à dessein dans l'article. Poursuivant, il indique que dans son amendement, «l'Exécutif rectifie le tir, enlève le caractère exclusif de la destination des fonds et introduit de nouvelles destinations liées à la préservation de l'ordre social, aux valeurs africaines de solidarité et d'entraide et à la cohésion sociale».

«Là où la proposition de l'Assemblée na-

tionale réduit les crédits spéciaux à une pure opération technique et froide de gestion, les amendements de l'Exécutif humanisent et socialisent l'utilisation des fonds...»

S'agissant de l'article 4 de la proposition de l'Assemblée, il rappelle qu'il stipule que «seules peuvent relever de la catégorie des crédits spéciaux les dépenses dont la divulgation serait, par elle-même, de nature à compromettre la sécurité publique ; la sûreté ou la défense nationale ; les conditions d'opération sensibles intéressant la sécurité nationale ; la protection de sources ou de personnes ; la réussite d'action diplomatique ou de renseignement». Tandis que l'amendement de l'Exécutif dit que «peuvent relever de la catégorie des crédits spéciaux les dépenses dont la divulgation serait, par elle-même, de nature à compromettre la sécurité publique, la sûreté, ou la

défense nationale ; la conduite d'opérations sensibles intéressant la sécurité nationale ; la protection de sources ou de personnes ; la réussite d'actions diplomatiques ou de renseignement ; la protection de l'ordre public ; la préservation de l'ordre social et des intérêts fondamentaux de la Nation ; les valeurs humanitaires, d'entraide, de solidarité et de discrétion». Comme observations sur l'article 4, le responsable de la communication de KIIRAAAY souligne que l'Assemblée confine le périmètre de la dérogation sur les dépenses éligibles aux questions de défense et de sécurité, alors que l'Exécutif élargit le périmètre des dépenses couvertes en introduisant explicitement la protection de l'ordre public, la préservation de l'ordre social, les intérêts fondamentaux de la Nation, et les valeurs humanitaires, d'entraide, de solidarité et de discrétion. «Finalement, là où la proposition de l'Assemblée nationale réduit les crédits



spéciaux à une pure opération technique et froide de gestion, les amendements de l'Exécutif humanisent et socialisent l'utilisation des fonds en parfaite conformité avec nos traditions culturelles, sociales et religieuses», soutient M. Diouf. Pour qui également, «là où l'Assemblée élimine et discrimine au mépris de notre socle socioreligieux, l'Exécutif reste adossé à la température du pays, jusque dans ses dimensions endogènes. Là où l'Assemblée exclut, l'Exécutif inclut».

«La proposition de ne vise qu'à neutraliser les capacités d'action du président de la République. Elle ne vise aucun intérêt général. Elle ne défend aucun principe. (...)»

Ne lâchant pas Sonko et sa majorité, le responsable du parti présidentiel de de dénoncer que «pour bien s'assurer de son coup d'extirper le social et le religieux des bénéficiaires des fonds politiques, la majorité désaxée prend le

soin d'enfoncer le clou à l'article 5 de sa proposition». Ledit article dit : «Sont exclues les dépenses à caractère social, les dépenses à caractère politique et les dépenses de fonctionnement courant des institutions». Pour Abdourahmane Diouf, «l'approche ici est négative et dit expressément ce qui n'est pas couvert par les fonds politiques. Ne sont donc concernées que les dépenses mentionnées à l'article 2 (défense nationale, sécurité et renseignement)». Aussi trouve-t-il que d'un autre côté, «l'approche ici est positive. Elle mentionne ce que couvrent les fonds politiques. Elle est énumérative, limitative et même renforcée de façon redondante par le terme «exclusivement». En résumé, pour le partisan et collaborateur du chef de l'Etat, «Il ressort de ces deux approches, positive et négative, que la proposition de loi de l'Assemblée nationale sur les crédits spéciaux est anti-sociale, anti-religieuse, anti-politique, anti-culturelle et est

totallement déconnectée de nos réalités sénégalaises». Pour ajoute-t-il que c'est «une négation de nos principes de solidarité et de notre vivre-ensemble». «Elle ne vise qu'à neutraliser les capacités d'action du président de la République. Elle ne vise aucun intérêt général. Elle ne défend aucun principe. Elle est de pure subjectivité politique et reste un instrument de règlement de comptes avec le président de la République. Une telle instrumentalisation de nos institutions n'est pas digne des espoirs placés dans les représentants du peuple», a-t-il martelé.

«L'ancien Premier ministre a utilisé à fond et sans réserve ses crédits spéciaux, sans autres considérations des restrictions préconisées dans sa proposition actuelle. Il n'a pas jugé utile de se fixer les limites qu'il veut imposer à plus gradé que lui»

Très en verve, Abdourahmane Diouf de clamer

haut et fort que le discours d'Ousmane Sonko sur les fonds politiques ne cadre pas avec la gestion ou l'utilisation qu'il en a fait en tant que Premier ministre. «L'ancien Premier ministre a utilisé à fond et sans réserve ses crédits spéciaux, versus fonds politiques, pendant deux ans, sans autres considérations des restrictions préconisées dans sa proposition actuelle. Il n'a pas jugé utile de se fixer les limites qu'il veut imposer à plus gradé que lui », fait-il remarquer. Et de renchérir : «L'on ne pourra pas dire qu'il s'en est limité à des dépenses liées à la défense et à la sécurité du pays. Et encore ! Les fonds qu'il a par ailleurs utilisés n'ont été soumis à aucune procédure connue et communément acceptée des finances publiques». Et d'en remettre une couche sur le leader du PASTEF. «Pour couronner le tout, il s'arroge une immunité en programmant la mise en œuvre de ses propositions supposées pro-transparence au 1er janvier 2027, en s'extirpant de

tout contrôle. Quant aux destinataires, les réformes proposées vont fatalement exposer leur intimité, sans considération de leur dignité et de leur amour-propre. Malgré les amendements de l'Exécutif, les crédits spéciaux autorisés restent soumis aux garanties essentielles de la gestion des finances publiques», fulmine-t-il. Et Abdourahmane Diouf de conclure sa tribune en invitant Sonko à assumer les actes posés par ma majorité, sous sa présidence. «Au président de l'Assemblée nationale, leader de la majorité désaxée, assumez votre discrimination de nos foyers religieux dans le fléchage des fonds politiques, pour votre gestion passée comme pour l'avenir ! Votre double discours est mis à nu dès lors que vous ne pouvez pas assumer le contenu de vos positions dans l'hémicycle sur la place publique. C'est à se demander qui vous représentez en fin de compte ».

ALIOUNE SENE

DPG, DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE...

Le député Amadou Ba du PASTEF assène ses vérités

La tenue de la déclaration de politique générale (DPG) du Premier ministre doit se faire dans le respect du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, qui en fixe les modalités et la date. C'est la précision faite par le député Amadou Ba. Invité hier de «En vérité » sur Radio Sénégal internationale, le responsable de la communication du parti PASTEF a également évoqué l'éventualité de la dissolution de l'Assemblée nationale. A l'en croire, cela ne préoccupe guère la majorité, car c'est une prérogative du chef de l'Etat qui peut en user quand il veut. Toutefois, il met en garde contre les conséquences d'un tel acte.

Si la déclaration de politique générale (DPG) du Premier ministre Mouhamadou Al Aminou Lô devrait se tenir le 1er septembre serait forcément avec l'aval des instances de l'Assemblée nationale. La mise au point est du député de la majorité, Amadou Ba. Qui précise avec force, que l'ouverture de la session extraordinaire le 1er septembre ne fixe pas de facto, le passage du chef du gouvernement devant les députés. «C'est le règlement intérieur qui détermine les conditions et la date de la DPG», soutient-il. Ajoutant que tout cela doit d'abord être examiné par la Conférence des présidents. Dès lors, il écarte toute volonté de «blocage» et encore

moins de «sabotage». Mieux, Amadou Ba affirme que «les députés de Pastef sont très responsables», et veulent bien écouter le Premier ministre. Mais le règlement intérieur de l'Assemblée doit aussi être respecté scrupuleusement. Par ailleurs, le député du PASTEF, qui appelle à dépasser les postures politiciennes pour se concentrer sur les orientations stratégiques du gouvernement, invite à un débat centré sur les «urgences économiques du pays», notamment concernant les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI). En effet, il est important pour lui, de discuter des recommandations de l'institution finan-



cière sur la libéralisation, les privatisations et la réduction des subventions.

Dissolution de l'Assemblée nationale : «Ce n'est pas notre affaire. C'est une prérogative du président de la République»

Interpellé sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée na-

tionale, Amadou ne veut pas danser plus vite que la musique, soulignant que la décision revient au seul chef de l'Etat «Ce n'est pas notre affaire. C'est le président qui prend ses décisions. (...) C'est une prérogative du président de la République. On ne va pas spéculer sur s'il va en user ou pas», dit-il. Mais prévient-il que ce sera à ses risques et périls. En effet, souligne Amadou Ba, lorsqu'un chef de l'Etat organise un

référéndum ou des élections anticipées et qu'il est défait dans les urnes, la tradition républicaine exige qu'il en tire les conséquences politiques, pouvant aller jusqu'à la démission. Aussi, soutient-il qu'une défaite du camp présidentiel aux législatives anticipées imposerait la formation d'un gouvernement issu de la nouvelle coalition victorieuse.

OUSMANE SY

TAUX D'EMPRUNT, DETTE, FMI...

Les alertes de Mamadou Kassé avant la DPG du Premier ministre

Mamadou Kassé était hier, l'invité de «Point de vue» sur la RTS. Une occasion pour le responsable de l'Alliance Pour la République (APR), à Tambacounda, de poser son diagnostic de la situation économique et institutionnelle du Sénégal. Du coût de la dette, aux relations avec le FMI, en passant par le fonctionnement des institutions, l'économiste et ancien DG de la SICAP a tout passer à la loupe.

La prochaine Déclaration de politique générale du Premier ministre constitue un rendez-vous majeur. Invité de l'émission Point de Vue, ce dimanche, sur la RTS, le secrétaire national aux affaires économiques et financières de l'APR estime que cet exercice doit permettre de lever les incertitudes sur la trajectoire du gouvernement et de donner aux Sénégalais une meilleure visibilité sur les orientations économiques et sociales du pays. Pour le président du Conseil départemental de Tambacounda, la DPG ne doit pas être une simple formalité institutionnelle. « Elle doit permettre au Premier ministre de présenter clairement ses priorités et de préciser les moyens qui seront mobilisés pour les atteindre », soutient-il. Selon lui, dans un contexte marqué par de fortes attentes sociales et

économiques, des éclaircissements sur la méthode du nouveau gouvernement et sur la manière dont seront conduites les politiques publiques sont vivement attendus. Pour Mamadou Kassé, les débats institutionnels doivent se dérouler dans le strict respect des règles. « Les discussions autour du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et de l'interprétation des textes montrent la nécessité de préserver le fonctionnement régulier des institutions », a-t-il affirmé. Revenant sur la situation économique du pays, Mamadou Kassé se montre particulièrement préoccupé par les conditions de financement de l'État. L'ancien directeur général de la SICAP et de la SN HLM évoque des taux d'emprunt pouvant atteindre 7 à 9 % selon les maturités sur les marchés

internationaux. Une situation qui, selon lui, reste préoccupante compte tenu des besoins importants du Sénégal en matière d'investissements et de financement de son économie. Il appelle ainsi à une vigilance accrue sur l'évolution de la dette et sur les conditions dans lesquelles l'État mobilise de nouvelles ressources. « Les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) constituent également un élément important de cette équation financière », a-t-il indiqué. Abordant la situation institutionnelle et économique du Sénégal, il a fait savoir que les tensions entre les institutions peuvent peser sur la confiance des investisseurs et sur l'appréciation du risque-pays. « Dans un contexte où l'État doit mobiliser des financements importants, un environnement politique et institutionnel stable constitue un atout économique », a-t-il souligné, appelant à « un dialogue des institutions » dans le respect des prérogatives de l'Exécutif et du Parlement. Pour le responsable de l'APR, la prochaine Déclaration de politique générale doit finalement permettre de répondre à une question essentielle : quelle tra-



jectoire pour le Sénégal et avec quels moyens ? Au-delà des querelles institutionnelles, Mamadou Kassé invite à recentrer le débat sur les préoccupations quotidiennes des citoyens, no-

tamment l'emploi, le pouvoir d'achat, la croissance, le financement de l'économie et l'amélioration des conditions de vie.

Avec Seneweb

CONTRIBUTION-MARY TEUW NIANE

«Reconquérir le bonheur de vivre ensemble»

Nous avons pris le chemin de la méfiance. Chacun s'était arrogé le pouvoir de juger l'autre : criminel, corrompu, traître, comploteur. La suspicion était devenue une vertu, la calomnie une arme, la médisance une méthode.

La société se partageait entre ceux qui s'étaient proclamés les gardiens du bien et tous les autres, forcément coupables. Mais nul ne peut devenir le maître de la morale sans avoir d'abord accepté d'en être le serviteur. Une République ne se construit pas avec la peur, les anathèmes et la pensée unique. Elle repose sur des institutions, des règles, des contre-pouvoirs et, plus encore, sur la dignité de chaque citoyen. La politique peut impulser et gouverner ; elle ne doit ni se substituer à la justice, ni à la conscience, ni à la religion, ni à la société. Lorsqu'une force politique franchit les frontières de ses prérogatives, elle ne protège plus la République

: elle la fragilise. Nous avons oublié qu'une société n'est pas une pâte que l'on façonne au gré des certitudes de quelques-uns. Elle est une histoire, une mémoire, des croyances, des traditions, des blessures et des espérances. On ne la réforme durablement ni par la brutalité des certitudes ni par la terreur des mots. La justice sans mesure devient vengeance ; la vertu sans humilité devient domination ; la vérité sans liberté devient dogme. Aujourd'hui, quelque chose renaît. Des femmes et des hommes recommencent à parler sans trembler, à penser sans demander la permission, à se rencontrer sans se demander de quel camp vient celui qu'ils



ont devant eux. Et avec cette liberté reviennent les choses les plus simples — et peut-être les plus précieuses : un sourire, un rire, une poignée de main, la compassion pour celui qui souffre, la joie partagée avec celui qui réussit. Peu à peu, nous retrouvons notre capacité à être ensemble. Nos valeurs, nos

traditions, notre foi, notre savoir-vivre et notre attachement à la fraternité sont plus forts que les forces qui cherchent à nous opposer. Une société ne se sauve pas en apprenant à se haïr ; elle se sauve en réapprenant à se faire confiance. Alors les sourires refléussent. Les visages s'éclairent. Le bon-

heur que la peur avait fané reprend vie. Et nous découvrons peut-être la plus simple des vérités : nous n'avons pas besoin d'être d'accord sur tout pour vivre en paix. Nous avons seulement besoin de nous reconnaître comme frères en humanité.

Prof Mary Teuw NIANE

NIGER

Des dizaines d'arrestations parmi les soldats mutinés, retour au calme à Niamey

Le calme est revenu à Niamey, capitale du Niger, théâtre d'une mutinerie samedi 29 août, quand des militaires rebelles ont tenté de s'emparer du palais présidentiel et de la télévision nationale avant de se retrancher dans la base militaire de l'aéroport. Le régime a repris la main et procédé à des dizaines d'interpellations. Aucun bilan officiel n'a encore été publié.

Pick-up équipés de mitrailleuses, barbelés pour bloquer les rues de la capitale. Le périmètre de sécurité autour de la Présidence a été renforcé. Tous les accès sont donc bloqués, notamment le carrefour de l'hôpital national, point d'entrée vers le Palais où les entrées sont filtrées. Après une nuit et une journée de violence, la tension est retombée à Niamey, qui est ce dimanche totalement verrouillée avec des opérations de contrôle à chaque point d'entrée de la capitale. Les entrées comme les sorties sont vérifiées. Les forces armées cherchent visiblement des insurgés en fuite, estime un témoin. En signe de soutien, un diplomate algérien joint par RFI a confirmé qu'Alger avait envoyé quatre avions de chasse pour surveiller Niamey et ses environs, point névralgique où les combats ont été intenses. Après de longues tractations, une partie des mutins ont finalement accepté de se ren-

dre samedi. Les autres ont subi en début de soirée l'assaut de la puissante garde présidentielle du général Abdourahamane Tiani, bien aidée par ses nombreux véhicules blindés et appuyée par les forces russes qui ont utilisé des drones. Le rôle des soldats russes d'Africa Corps a été déterminant pour renverser le cours des événements.

Des dizaines d'arrestations, aucun bilan officiel

Sur les images diffusées par la télévision nationale samedi soir, on voit des militaires faits prisonniers, certains blessés : en file indienne, à genoux, près d'une centaine d'hommes sont visibles sur ces images. L'identité et les grades de ces militaires, parmi lesquels se trouvent des femmes, n'ont pas non plus été détaillés. On ne sait pas non plus combien de morts ces combats ont causé.

Pendant la nuit, les forces de l'ordre ont mené des patrouilles et procédé à de nouvelles arrestations. Au moins dix personnes ont été interpellées, rapporte notre correspondant régional, Serge Daniel. La junte n'a pas encore communiqué depuis la fin des affrontements et aucun bilan officiel n'a été transmis.

Bien plus qu'un mouvement d'humeur ?

Avant d'être finalement délogés, peu après les tirs nourris de samedi, dans un bref communiqué lu à la télévision nationale, le ministre de la Défense du Niger, Salifou Mody, évoquait un « mouvement d'humeur d'un groupe de soldats en rupture avec le règlement militaire ». Ce sont de jeunes officiers qui ont tenté de renverser le chef de la junte nigérienne. Issus de différentes unités de l'armée nigérienne, principalement des Forces spéciales, ces militaires ont rejoint la capitale Niamey pour partie depuis les régions de Tillabéri et de Dosso. Ces soldats des Forces spéciales constituent l'élite de l'armée nigérienne et sont en première ligne contre les jihadistes de l'État islamique et du JNIM.



Dans le cadre des opérations antiterroristes « Niya » et « Alma-haou », ils opèrent notamment dans la région des trois frontières avec le Mali et le Burkina Faso. Selon plusieurs analystes, dont Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute au micro de Tangi Bihan, ces unités ont manifesté à plusieurs reprises ces derniers mois leurs frustrations face aux pertes subies par l'armée nigérienne dans la guerre contre

les groupes jihadistes. Samedi soir, dans un communiqué, la confédération de l'Alliance des États du Sahel (Burkina, Mali, Niger - AES) a dit avoir fait « l'objet de trahison par un groupe de soldats impliqués dans une entreprise de déstabilisation », finalement « contenue et mise en échec » selon elle grâce à la « bravoure des forces républicaines loyalistes ».

RFI

AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE LE MALI ET L'ALGÉRIE

Un tournant pour la sécurité aux frontières ?

Les relations entre le Mali et l'Algérie ont commencé à se détendre après environ 15 mois de tensions, la récente visite du Premier ministre malien Abdoulaye Maïga à Alger marquant une avancée majeure vers la coopération bilatérale.

Le voyage de travail du général Maïga en Algérie, lundi, fait suite à la décision prise par les deux pays en juillet de rétablir leurs relations diplomatiques. Leurs relations, qui remontent aux années 1960, s'étaient fortement détériorées en avril 2025 lorsque l'Algérie avait abattu un drone de surveillance militaire malien, affirmant que l'appareil avait violé son espace aérien. Mais le Mali a fermement contesté cette version des faits et a insisté sur le fait que le drone se trouvait bien dans son propre espace aérien. Cette rupture a déclenché une réaction diplomatique : les deux pays voisins, qui partagent une frontière de près de 1 400 kilomètres, ont tous deux rappelé leurs ambas-

sadeurs et fermé leurs espaces aériens l'un à l'autre. Sans surprise, le Burkina Faso et le Niger, pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont également rappelé leurs diplomates d'Algérie en signe de solidarité avec le Mali, faisant craindre une éventuelle crise diplomatique sous-régionale. Cependant, la situation a semblé évoluer lorsque le Burkina Faso et le Niger ont par la suite noué des liens avec l'Algérie, ouvrant la voie à une coopération dans des domaines tels que l'exploitation minière et l'énergie, ainsi que la santé et les infrastructures. Des analystes ont déclaré à la BBC qu'ils pensaient que les voisins sahéliens avaient peut-être encouragé le



Mali à reconsidérer sa position, bien qu'ils aient admis le manque de preuves à l'appui de cette affirmation.

« Étant donné que le Mali, le Niger et le Burkina Faso coopèrent très étroitement dans le cadre de l'AES, je serais surpris que l'Algérie ne fasse pas l'objet de leurs discussions », a déclaré le Dr Jude Mutah, spécialiste

de la stratégie africaine et des affaires internationales. Depuis que ces trois pays d'Afrique de l'Ouest, touchés par des coups d'État, ont quitté la CEDEAO, bloc régional établi, ils fonctionnent comme une confédération, favorisant la collaboration en matière de sécurité, de relations politiques et socio-économiques.

L'opinion largement répandue selon laquelle les coups d'État dans ces pays ont entraîné un recul de la démocratie a, dans une certaine mesure, conduit à leur isolement, d'où leur volonté de nouer des partenariats, notamment avec des voisins non-membres de la CEDEAO tels que l'Algérie et le Maroc.

BBC

JOJ-RECEPTION DU VILLAGE OLYMPIQUE

Le chef de l'Etat «très satisfait et davantage rassuré»

Le président Bassirou Diomaye Faye, a officiellement réceptionné, samedi dernier, le village olympique et le centre équestre, deux infrastructures de premier plan dans l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. Le chef de l'Etat avait à ses côtés, le ministre des Infrastructures Dethié Fall, ses collègues de l'Enseignement supérieur et de la ministre de la jeunesse, ainsi que le président du Comité d'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (COJOJ) Mamadou Diagna Ndiaye.

Un grand pas dans l'organisation des JOJ Dakar 2026 ! Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye, a procédé samedi 29 août 2026 à la réception officielle du Village olympique de Diamniadio et du Centre équestre. «Aujourd'hui, après avoir visité les infrastructures, je suis très satisfait et davantage rassuré sur l'exécution des travaux et la qualité du rendu», s'est réjoui le président Faye. Et c'est d'autant plus important pour lui, qu'à son retour des Jeux olympiques de Paris, rappelle-t-il, il nourrissait des inquiétudes sur l'avancement des travaux, par rapport au temps restant. «J'ai été présent, j'ai mis beaucoup de pression sur les ministres. Ils ont assuré un suivi régulier avec des heures supplé-

mentaires impossibles, pour mettre la pression sur les entrepreneurs et ouvriers pour atteindre ce niveau», explique le chef de l'Etat. Qui instruit les ministres de tutelle des chantiers en cours, de maintenir la pression sur les entreprises. Et pour cause, il affirme : «Pour ce que j'ai vu et visité, je suis satisfait. Pour ce que je n'ai pas encore vu, je garde les mêmes réserves et la même prudence». Cette réception vient couronner l'engagement personnel du Chef de l'Etat. Depuis l'année dernière, le Président de la République a fait de la livraison des infrastructures une priorité absolue qu'il a portée lui-même, chantier après chantier, aux côtés d'une équipe gouvernementale pleinement mobilisée. Le Chef de l'Etat a parcouru les espaces de vie du Village, les chambres té-



moins, les installations adaptées aux personnes à mobilité réduite, puis les pavillons réhabilités et le complexe sportif de l'Université Amadou Mahtar Mbow. Au Centre équestre, il a visité les écuries et les carrières de compétition et d'entraînement, avant de découvrir le bâtiment mis à la disposition du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Au-delà des infrastructures, le Président de la République a appelé au même «suivi rigoureux» sur l'ensemble des volets de l'organisation, jusqu'à la cérémonie d'ouverture. Il a rappelé, que

toutes les conditions doivent être réunies pour que le Sénégal honore ses engagements et défende l'honneur et la réputation du pays devant le monde. À travers ces infrastructures, le Sénégal tient parole devant le mouvement olympique et devant l'Afrique, qui accueille pour la première fois des Jeux olympiques sur son sol. Conçues pour durer, elles resteront aux étudiants, aux athlètes et aux jeunes cavaliers du pays bien après la clôture des Jeux. Le Président de la République a salué et félicité le travail du ministre des infrastructures, de ses

collègues ainsi que de la Gendarmerie nationale, dont l'engagement conjoint a permis de livrer ces ouvrages dans les délais. Dakar 2026 sera un moment de fierté nationale et la preuve que le Sénégal tient ses rendez-vous. Les JOJ Dakar 2026 vont se dérouler du 31 octobre au 13 novembre. Il s'agira des premiers JOJ organisés en Afrique, avec la participation de 2 700 athlètes engagés dans une vingtaine de disciplines sportives..

KHADIDIATOU BAH

WEEK-END DES SÉNÉGALAIS DE L'ÉTRANGER

Abdoulaye Seck buteur, Sadio Mané et Habib Diarra décisifs

À deux jours de la fermeture du mercato des transferts, les internationaux sénégalais ont animé le marché. Dans plusieurs championnats, beaucoup de joueurs sénégalais en instance de départ n'ont pas joué. Toutefois, certains, à l'image d'Abdoulaye Seck, de Sadio Mané et de Habib Diarra, se sont illustrés. On commence le tour d'horizon par le championnat de France. Annoncé sur le départ, Lamine Camara était titulaire lors de la victoire de Monaco face à Marseille (2-0). Le Paris FC, avec Moustapha Mbow sur le banc, a corrigé Nice de Yehvann Diouf et Antoine Mendy (3-0). Titulaire, Abdallah Sima n'a pas pu empêcher la défaite de Lens à Strasbourg, où évolue Pape Demba Diop (2-1). Le Havre, avec son capitaine Rassoul Ndiaye, a ramené un bon point de Lyon de Moussa Niakhate (1-1). En instance de départ, Ibrahim Mbaye n'a pas participé au match entre Lille et le PSG (2-2). En Angleterre, pour le compte de la 2e journée, Habib Diarra s'est illustré en délivrant une passe décisive lors de la victoire de Sunderland face à Fulham (1-0). En instance de départ, Pape Matar Sarr n'était pas dans le groupe de Tottenham, qui s'est incliné à domicile face à Newcastle (0-2). Idem pour Ismaila Sarr, absent de la liste de Crystal Palace lors de la défaite à domicile face à Manchester City (1-4). Tout juste arrivé à Brentford, El Hadji Malick

Diouf a assisté depuis le banc au match nul de son équipe face à Leeds (1-1). Hull City, avec Nobel Mendy titulaire, est allé s'imposer sur la pelouse de Coventry City (0-1). En Espagne, pour le compte de la 3e journée, Villarreal, avec Pape Guèye titulaire, s'est incliné à Alavés (1-0). Arouna Sanganté était sur le banc lors de la défaite de son équipe, le Séville FC, face à l'Atlético de Madrid (1-3). Tout juste arrivé en prêt en provenance de Chelsea, Mamadou Sarr était sur le banc lors de la victoire de la Real Sociedad face à l'Espanyol (2-1). Le Rayo Vallecano de Pathé Cissé défie ce lundi le FC Barcelone. En Italie, pour le compte de la 2e journée, la Lazio, avec Boulaye Dia titulaire, a dominé le Genoa (1-0). En déplacement à Naples, Côme, avec Assane Diao, s'est imposé (1-2). Le jeune attaquant sénégalais était titulaire avant de sortir à la 65e minute. Abdoulaye Niakhate Ndiaye était sur le banc lors de la défaite de son équipe, Parme, face à la Juventus (2-0). Entré à la 68e minute, Idrissa Guèye a participé à la victoire de l'Udinese à Monza (2-3). En Allemagne, pour la première journée, Bara Sapoko Ndiaye, resté sur le banc, n'a pas participé à la large victoire du Bayern Munich face à Stuttgart (5-1). En Turquie, pour le compte de la 3e journée, Ismail Jakobs était titulaire lors de la victoire de Galatasaray face à



Göztepe (3-2). En Belgique, pour le compte de la 4e journée, le Club Bruges de Mamadou Diakhon s'est incliné à Genk (2-1). Dans le duel entre Sénégalais, l'Union Saint-Gilloise, sans Ousseynou Niang, a dominé Anderlecht (3-0), avec Moussa Ndiaye entré en jeu à la 70e minute. Ilay Camara était absent côté Anderlecht. En Arabie Saoudite, pour la 4e journée, Al-Hilal de Kalidou Koulibaly a

largement dominé Al-Khaleej (5-1). Malgré cette belle victoire, le capitaine des Lions a provoqué un penalty assez cocasse. Neom, avec Malang Sarr, s'est incliné sur la pelouse d'Al-Riyadh (1-0). Al-Nassr, avec Sadio Mané passeur décisif, a battu Al-Taawoun (2-1). En déplacement à Al-Kholood, Al-Ahli d'Édouard Mendy s'est incliné (3-1). Gana Guèye, avec le brasseur de capitaine, a mené Al-

Diriyah à la victoire en déplacement à Al-Ettifaq (0-3). Titulaire avec Abha, Abdou Diallo a été malheureux en marquant contre son camp, précipitant la défaite de son équipe face à Al-Fayha (3-2). Malgré un but d'Abdoulaye Seck, Al-Faisaly s'est incliné sur le terrain d'Al-Qadsiah (3-1).